



# COMITÉ DE L'AGRICULTURE

## Vingt-sixième session

Rome, 1-5 octobre 2018

### Systemes alimentaires durables

#### Résumé

La mise en place de systèmes alimentaires durables sera essentielle à la réalisation de la majorité des objectifs de développement durable. Afin de tirer parti des possibilités qu'offrent ces systèmes et de relever les nombreux défis qu'ils posent, la présente note défend l'adoption d'une approche plus intégrée du diagnostic des facteurs limitants et de l'élaboration et de la mise en œuvre de cadres politiques, réglementaires et institutionnels efficaces, ce qui inciterait les parties prenantes à agir et à investir de manière adaptée.

La présente note reconnaît que tous les contextes ne se prêtent pas à une approche holistique de la mise en place des systèmes alimentaires en raison de l'insuffisance de leurs ressources et de leurs capacités; elle met ainsi en avant les défis à relever s'agissant de stimuler les bons types d'investissement à des niveaux adéquats dans ces systèmes. La note présente ensuite les mesures nécessaires à la promotion d'une approche axée sur les systèmes alimentaires et souligne non seulement les rôles que peuvent jouer les différentes parties prenantes mais aussi la nécessité d'une bien meilleure coordination de leurs activités. Le soutien de la FAO aux États Membres porte en priorité sur le renforcement des capacités qui leur permettront d'adopter une approche axée sur les systèmes alimentaires à l'aide du Cadre stratégique, et l'Organisation met pour ce faire l'accent sur les partenariats stratégiques et les plateformes multipartites.

#### Suite que le Comité est invité à donner

##### Le Comité est invité:

- à reconnaître la nécessité d'une approche multipartite plus intégrée qui permettra de relever les défis complexes de la mise en place des systèmes alimentaires;
- à demander à la FAO d'apporter son appui aux gouvernements dans l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires durables, par le renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de réglementations porteuses;
- à demander que la FAO continue d'apporter un appui au renforcement des plateformes et des partenariats stratégiques, notamment le Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



- conformément aux principes de la réforme du système des Nations Unies, à encourager la FAO à intensifier la collaboration interinstitutions en matière d'assistance à la mise en place de systèmes alimentaires durables.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Jamie Morrison  
Chef du programme stratégique  
Systèmes alimentaires (PS 4)  
Tél.: + 39 06 5705 6251

## I. Introduction

1. Les évolutions récentes des systèmes alimentaires sont dictées par une vaste gamme de tendances et de forces interconnectées. Avec une population qui devrait atteindre les 9,8 milliards de personnes en 2050<sup>1</sup>, notre planète se mondialise et s'urbanise. Cinquante pour cent environ de l'ensemble de la population mondiale vit aujourd'hui en zone urbaine. Même dans les pays où la population rurale est importante, les marchés alimentaires servent en premier lieu à satisfaire la demande alimentaire des villes<sup>2</sup>. Ces trente dernières années, le volume d'aliments transportés des zones rurales vers les aires urbaines a augmenté de 800 pour cent en Afrique, une hausse qui atteint près de 1 000 pour cent en Asie du Sud-Est<sup>3</sup>. Nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont bénéficié d'une forte croissance économique à l'origine de l'émergence d'une «classe moyenne mondiale» qui devrait presque tripler entre 2009 et 2030<sup>4</sup>. Cependant, quand bien même la demande alimentaire de la classe moyenne dans nombre de régions est de mieux en mieux satisfaite grâce aux chaînes mondiales d'approvisionnement et aux systèmes de distribution à grande échelle, les populations urbaines pauvres dépendent encore avant tout des marchés traditionnels informels pour se nourrir<sup>5</sup>. Les innovations technologiques rapides sont un autre puissant moteur qui influence la productivité et la compétitivité des systèmes alimentaires<sup>6</sup>.

2. Ces tendances ont créé de larges débouchés, car des systèmes alimentaires plus efficaces sont susceptibles de soutenir la croissance économique, d'améliorer les perspectives d'embauche dans les activités rurales agricoles et non agricoles, de satisfaire la demande changeante des consommateurs et ainsi d'aider à éliminer la faim et la malnutrition. Cependant, elles ont également donné lieu à des défis et des débats complexes, qui pourraient avoir de lourdes conséquences pour l'avenir de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les systèmes alimentaires se sont adaptés aux évolutions des préférences des consommateurs, ce qui s'est traduit par une augmentation dans les régimes de la part des aliments d'origine animale et des denrées transformées à la teneur énergétique et nutritionnelle inadaptée. Ces transformations pourraient contribuer à l'augmentation considérable des taux d'excès pondéral et d'obésité<sup>7</sup>. La concentration croissante des marchés et la nécessité de produire au service d'un marché mondial plus intégré ont érigé de nouveaux obstacles à l'accès au marché pour les exploitants familiaux et les petits producteurs, qui peuvent avoir du mal à combler les attentes des consommateurs en matière d'uniformité, de consistance et de régularité de l'approvisionnement<sup>8</sup>. Les évolutions des systèmes alimentaires ont aussi accentué le problème du gaspillage alimentaire, tandis que l'intensification des interconnexions peut augmenter le risque d'une transmission rapide des maladies d'origine alimentaire et les risques sanitaires liés aux aliments<sup>9</sup>. Des préoccupations ont également été soulevées quant à leur contribution considérable aux émissions de gaz à effet de serre, à l'appauvrissement de la biodiversité et à la dégradation des sols et des ressources en eau<sup>10</sup>.

---

<sup>1</sup> DAES. 2017. World Population Prospects: 2017 Revision, Key Findings and Advance Tables. New York.

<sup>2</sup> FAO. 2017. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive. Rome.

<sup>3</sup> Reardon et Zilberman. 2016.

<sup>4</sup> OCDE. 2012. An emerging middle class. Paris.

<sup>5</sup> FAO. 2013. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition. Rome.

<sup>6</sup> FAO. 2017. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Tendances et défis. Rome.

<sup>7</sup> Baker, P. et S. Friel. 2016. Food systems transformations, ultra-processed food markets and the nutrition transition in Asia. *Globalization and Health*.

<sup>8</sup> Timmer, P. 2014. Managing structural transformation: A political economy approach. Dix-huitième conférence annuelle d'UNU-WIDER. Helsinki, UNU-WIDER.

<sup>9</sup> FAO. 2017. Ravageurs et maladies transfrontalières. Chapitre 6 de L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Tendances et défis. Rome.

<sup>10</sup> Hahn Nguyen, Morrison, J et D. Neven. 2018, à paraître. Changing food systems: Implications for food security and nutrition. *In: Sustainable Food and Agriculture*. Elsevier.

3. La mise en place de systèmes alimentaires sera donc à l'avenir essentielle à la réalisation de nombre des 17 objectifs de développement durable (ODD): élimination de la faim, amélioration de la santé et du bien-être, promotion d'une production et d'une consommation plus responsables, garantie de conditions de travail et d'emploi décentes, et défense d'une gestion responsable de l'environnement. Dans ce monde où la production alimentaire devrait augmenter de 50 pour cent d'ici à 2050, et où les pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles s'accroissent, aggravées par le changement climatique, où les inégalités entre communautés urbaines et rurales et en leur sein vont croissant, et où les conflits et les migrations s'intensifient, il est fondamental de changer la trajectoire de développement actuelle de la mise en place des systèmes alimentaires.

4. Cette note présente le concept des systèmes alimentaires durables et les facteurs qui freinent leur mise en place. Elle analyse les mesures coordonnées nécessaires à la résolution de ces freins, et le rôle que joue la FAO dans l'appui aux pays aux fins de leur adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires durables, ce qui leur permettra de renforcer leurs efforts en vue de la réalisation des ODD. Elle se conclut par une série de propositions à laquelle le Comité est invité à donner suite.

## II. Qu'est-ce que la mise en place de systèmes alimentaires durables?

5. Les systèmes alimentaires englobent l'ensemble des acteurs et leurs activités interdépendantes dans les secteurs de la production, du regroupement, de la transformation, de la distribution, de la consommation et de l'élimination des produits alimentaires issus de l'agriculture, des forêts ou des pêches, les institutions qui amorcent ou freinent l'évolution de ces systèmes, ainsi que l'environnement économique, social et naturel global dans lequel ils s'inscrivent<sup>11</sup>. Un système alimentaire est durable tant qu'il garantit la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures<sup>12</sup>.

6. Les interventions au niveau des systèmes alimentaires se sont axées sur des aspects individuels de la durabilité, comme la dégradation de l'environnement ou les faibles résultats nutritionnels de groupes vulnérables. Cependant, les facteurs limitants ont souvent plusieurs facettes qui doivent être traitées conjointement. Ainsi, pour améliorer les résultats nutritionnels négatifs comme les carences en oligo-éléments ou l'excès pondéral et l'obésité, il ne suffira peut-être pas d'intervenir uniquement sur l'étiquetage des aliments ou l'éducation nutritionnelle. Ces problématiques pourraient en effet dépendre d'autres facteurs qu'il conviendra de prendre en compte, comme les conditions qui déterminent les revenus et ainsi la possibilité d'acheter des denrées plus nutritives; ou la disponibilité d'infrastructures qui facilitent un stockage adapté des aliments et la préservation des nutriments; ou même la stratégie nationale de commerce des denrées alimentaires.

7. Il convient donc d'adopter une approche systémique, qui permettra de mettre en place des interventions intégrées dans de multiples secteurs et notamment l'agriculture, les forêts et les pêches, le commerce, la santé, la finance et l'éducation, plutôt qu'une série d'interventions individuelles au sein d'un secteur unique. En considérant le système dans son ensemble, on peut favoriser une coopération plus efficace et mieux coordonnée entre les différents secteurs et disciplines afin de créer des synergies et d'aboutir à des compromis. L'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires ne passera que par l'engagement et l'action d'une plus vaste gamme de parties prenantes, aux niveaux local, national et international.

---

<sup>11</sup> Adapté de FAO. 2013. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition. Rome.

<sup>12</sup> HLPE. 2014. Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport n° 8. Rome.

### III. Quels sont les facteurs qui freinent la mise en place de systèmes alimentaires durables?

8. L'ampleur et le type d'investissement dans les systèmes alimentaires sont dans une large mesure déterminés par les décisions des acteurs du secteur privé. Ces décisions tout à la fois répondent aux débouchés commerciaux créés par les demandes changeantes des consommateurs et les influencent. Si les investissements dans les activités de traitement et de distribution post-production ont rendu possible la mise en place et l'introduction rapides de systèmes alimentaires modernes dans de nombreux pays, le niveau d'investissement dans certains pays en développement ne permet cependant pas de promouvoir une évolution vers des systèmes alimentaires qui amélioreraient la qualité des régimes et la durabilité environnementale tout en engendrant des gains d'efficacité. En outre, même dans les régions où les investissements dans des systèmes alimentaires modernes sont importants, les types d'investissement sont souvent incompatibles avec la mise en place de systèmes inclusifs et durables. Par conséquent, le défi majeur consiste à assurer que ces investissements sont à la fois adaptés à la mise en place de systèmes alimentaires dynamiques, et capables de promouvoir des systèmes inclusifs et durables<sup>13</sup>.

9. Les politiques du secteur public, les réglementations et la mise à disposition de biens publics tels que l'infrastructure routière sont des moteurs cruciaux, voire des conditions préalables, en vue d'obtenir des investissements adéquats de la part du secteur privé. On estime souvent très risqués les investissements dans les systèmes agroalimentaires en raison de la variabilité du climat et d'autres facteurs, comme l'instabilité des conditions macroéconomiques. Ces risques s'accroissent dans les contextes nationaux caractérisés par un faible état de droit, un environnement réglementaire mal défini et une offre insuffisante de services publics.

10. Les approches traditionnelles de l'élaboration et de la mise en œuvre de cadres politiques et réglementaires en lien avec l'alimentation n'incitent pas forcément à investir dans la mise en place de systèmes alimentaires inclusifs et durables. Les stratégies adoptées en vue d'encourager la réduction du volume de déchets alimentaires, par exemple, devraient combiner des mesures qui vont de l'amélioration de la législation sur les dates de durabilité minimale aux dons obligatoires des supermarchés de leurs excédents alimentaires, en passant par une meilleure sensibilisation du consommateur et des investissements dans les infrastructures de traitement et de distribution. Cette approche intégrée suppose une coordination améliorée de l'action des ministères concernés.

11. En raison non seulement des facteurs limitants aux niveaux local et national mais aussi de la nature transfrontalière des systèmes alimentaires et de la nature de bien public des services qui visent à résoudre les problématiques sanitaires et environnementales, les processus de gouvernance mondiale doivent créer des cadres solides dans lesquels élaborer et mettre en œuvre les politiques, les normes et les réglementations nationales, en tenant compte des objectifs nationaux mais en respectant également les engagements multilatéraux qui visent à atténuer le risque de retombées négatives de ces systèmes sur les partenaires commerciaux. Les accords commerciaux et les normes internationales doivent par exemple prendre en compte les incidences éventuelles croissantes des préoccupations de sécurité alimentaire et de maladies transfrontalières dans une économie mondiale davantage interconnectée.

---

<sup>13</sup> Morrison, J., Bianchi, E., Bowyer, C., Vos, R. et L. Wellesley. 2018, à paraître. Redirecting investment for a global food system that is sustainable and promotes healthy diets. Note préparée à l'intention de la Taskforce on Food Security and Sustainable Agriculture du T20.

#### IV. Quelles sont les mesures à prendre pour favoriser une approche axée sur les systèmes alimentaires?

12. La mise en place de systèmes alimentaires plus durables suppose un panier de mesures plus globales mais aussi mieux coordonnées, qui sont mises en œuvres par une large gamme d'acteurs et qui modifient leur comportement. Pour ce faire, il faudra une gouvernance consolidée et collective qui renforce la détermination de toutes les parties prenantes à améliorer les résultats liés aux systèmes alimentaires.

13. Le secteur public peut stimuler la mise en place de systèmes alimentaires qui débouchent sur des résultats plus durables en créant, au moyen de mesures fiscales, juridiques et politiques, un environnement porteur fort. Par exemple, il pourrait être nécessaire d'investir dans des infrastructures liées aux nouveaux systèmes de marchés alimentaires urbains, d'établir des réglementations environnementales qui tiennent compte du coût réel des activités relatives aux systèmes alimentaires, ou de mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire fondés sur des stratégies publiques novatrices d'approvisionnement et d'éducation<sup>14</sup>. Les gouvernements peuvent également influencer le comportement des consommateurs à l'aide de nouvelles obligations en matière d'étiquetage des aliments, de programmes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs ou de modification des réglementations qui encourageront les ventes directes entre producteurs et consommateurs.

14. La collaboration entre les différents ministères publics est essentielle. Les stratégies des ministères de l'agriculture, des forêts et des pêches, de la santé, de l'environnement, de l'éducation, du commerce, des finances et de la planification sont souvent contradictoires et pourraient être harmonisées de manière à créer des mesures incitatives claires, au service de la mise en place de systèmes alimentaires durables. Il faut que les politiques soient cohérentes à tous les niveaux, local, régional et provincial, national et mondial. Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans l'application des politiques nationales (encadré 1).

##### Encadré 1. Le rôle clé des collectivités locales

De par leur rôle dans la transposition des politiques nationales dans les réglementations et des arrêtés infranationaux, ce sont souvent les collectivités locales qui sont à l'origine des évolutions concrètes de l'environnement porteur. Au Pérou, par exemple, les municipalités sont désormais chargées en vertu de la loi de l'approvisionnement alimentaire des écoles.

Les collectivités locales ont également joué un rôle fondamental dans l'établissement des Food Policy Councils (conseils en matière de politique alimentaire) ou des Food Liaison Advisory Groups (groupes consultatifs de liaison sur l'alimentation) comme plateformes multipartites destinées à favoriser la mise en place de systèmes alimentaires durables.

15. La collaboration intersectorielle peut aussi mettre en lumière les éventuels compromis à faire entre les différents objectifs, comme la fourniture d'aliments plus diversifiés et nutritifs, la réduction de l'empreinte écologique et le coût des denrées alimentaires pour les consommateurs.

16. Les organisations de la société civile, les associations de consommateurs, les parlementaires, les instituts de recherche et les établissements universitaires peuvent jouer un rôle majeur dans la sensibilisation des consommateurs, de manière à stimuler la demande d'aliments nutritifs et respectueux de l'environnement, et sont généralement des facteurs influents capables de faire évoluer la perception des consommateurs sur ce qui est souhaitable en matière de denrées et de comportements alimentaires. Ils peuvent également faire pression sur les entreprises et les gouvernements afin de veiller à ce que les incidences sociales et environnementales de la production, du traitement et de la

<sup>14</sup> Hahn *et al*, *ibid*.

distribution des aliments soient prises en compte dans leurs décisions. Les consommateurs qui disposent de revenus suffisants peuvent faire le choix d'acheter des aliments plus nutritifs, socialement responsables ou plus écologiques lorsque ce type d'aliments est disponible et abordable. Ils peuvent aussi devenir membres d'associations, de réseaux ou de forums de consommateurs qui mettent au jour des pratiques alimentaires non durables ou défendent des mesures destinées à promouvoir des approches plus durables<sup>15</sup>.

17. Le secteur privé, des petits agriculteurs aux grandes multinationales qui opèrent dans le traitement, le commerce ou la distribution, est le principal fournisseur de produits alimentaires et en tant que tel, il est directement responsable des mesures qui déterminent les incidences économiques, sociales et environnementales engendrées par la façon dont la nourriture parvient aux consommateurs. Le comportement du secteur privé est gouverné par une palette complexe de facteurs tels que l'obligation d'être compétitifs sur le marché, les réglementations, les politiques et les lois qu'ils doivent respecter, les demandes des consommateurs, la complexité de leurs réseaux professionnels, et les stratégies internes de gestion des risques et de responsabilité sociale.

18. Afin d'assurer la mise en place de systèmes alimentaires durables, il est crucial que les mesures prises par toutes ces parties prenantes soient coordonnées. Au niveau national, il est nécessaire de mettre en œuvre des initiatives qui promeuvent le dialogue et l'action dans les différents secteurs et entre les différents groupes concernés (encadré 2).

Encadré 2. Origin Green – Une initiative qui vise à promouvoir le dialogue intersectoriel

Le programme irlandais Origin Green rassemble les acteurs de l'industrie alimentaire (des fermiers aux producteurs, en passant par les détaillants et les exploitants de services de restauration) autour d'un objectif commun: la production alimentaire durable. Grâce à ce programme, l'industrie alimentaire irlandaise définit et atteint des cibles mesurables en matière de durabilité, ce qui lui permet de préserver l'environnement et de servir plus efficacement les communautés locales.

19. Au niveau mondial, des plateformes telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies et le Programme pour des systèmes alimentaires durables<sup>16</sup>, qui fait partie du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, peuvent servir de catalyseurs de la durabilité des systèmes alimentaires en ce qu'ils font office de forums de partage et d'échange d'expériences, de conseils et de connaissances en matière de politiques sur la transformation de ces systèmes et ses incidences, notamment par la promotion d'innovations adaptées comme l'e-agriculture et les chaînes de bloc, qui permettent de bâtir les niveaux de confiance nécessaires entre tous les acteurs des systèmes alimentaires<sup>17</sup>.

## V. Comment la FAO définit-elle, à l'aide du Cadre stratégique, ses priorités en matière d'appui?

20. Traditionnellement, afin de surmonter les obstacles propres à la mise en place de systèmes alimentaires, la FAO travaille avec le secteur public des pays membres au moyen de ses fonctions essentielles, entre autres l'appui technique et l'appui aux politiques fondées sur des éléments concrets, le renforcement des capacités et les activités de plaidoyer en lien avec: les organismes internationaux chargés de fixer les normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments (Codex Alimentarius) et à la

<sup>15</sup> Hahn *et al*, *ibid*.

<sup>16</sup> Mulet, M., Mink, P., Dernini, S. Bortoletti, M. et J. Lomax. 2018, à paraître. The 10YFP Sustainable Food Systems as a multistakeholder platform for a systemic approach. *In: Sustainable Diets: The Transdisciplinary Imperative*. Centre for Agriculture and Biosciences International (CABI).

<sup>17</sup> Forum économique mondial. 2018. Innovation with a Purpose: The role of technology innovation in accelerating food systems transformation. Forum économique mondial. Suisse.

santé des végétaux (Convention internationale pour la protection des végétaux) et des animaux (Organisation mondiale de la santé animale); l'engagement des pays en matière de formulation et de mise en œuvre des accords commerciaux internationaux ainsi que des directives volontaires, notamment le Code de conduite pour une pêche responsable et les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires; le développement de chaînes de valeur, notamment des mesures qui visent à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires; le renforcement des organisations de producteurs et des petites entreprises alimentaires; la mise en place de mécanismes de coordination comme les partenariats public-privé et l'agriculture contractuelle; et les services d'investissement et de finance.

21. L'introduction en 2013 du Cadre stratégique a découlé d'un constat: les interventions étaient souvent efficaces s'agissant des obstacles recensés, mais sans approche intégrée, certains des freins majeurs à la mise en place des systèmes alimentaires n'étaient ni détectés ni traités, ou les interventions n'incitaient qu'à une coordination limitée des mesures des différents acteurs et n'aboutissaient pas forcément à des résultats positifs durables.

22. L'approche axée sur les systèmes alimentaires instaurée au titre du Cadre stratégique vient dynamiser la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables et ses cinq principes<sup>18</sup> approuvés par le Comité de l'agriculture en 2016. Elle souligne la nécessité d'une meilleure compréhension et d'un renforcement de la coordination entre les diverses parties prenantes des secteurs public et privé, et ce à tous les niveaux: à l'échelle de la chaîne de valeur; au niveau national au moyen de l'appui fourni à la coordination interministérielle par l'aide à l'harmonisation des stratégies des ministères concernés et la coordination entre les secteurs public et privé et la société civile; et au niveau mondial, dans la négociation des normes, des accords et des directives volontaires.

23. Cette approche reconnaît ainsi la diversité des partenaires non traditionnels avec lesquels la FAO doit renforcer sa collaboration. Elle favorise aussi les mesures qui visent à améliorer la coordination entre tous les niveaux de la gouvernance des systèmes alimentaires, tant mondial, régional et national que local. L'appui de la FAO aux pays en vue de leur adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires a été de nouveau sollicité à chacune des conférences régionales de l'Organisation tenues dans la première moitié de 2018.

24. Il ressort de l'évaluation de l'objectif stratégique 4 menée en 2017 qu'il importe d'étendre davantage l'approche intégrée de la mise en place des systèmes alimentaires au moyen de programmes

#### Encadré 3. Programme de système alimentaire urbain

Au titre de ce programme, la FAO a apporté son appui aux villes de Lima et Nairobi dans la planification des systèmes alimentaires et leur a permis de passer d'une démarche sectorielle axée sur l'agriculture urbaine à une approche systémique, qui fait intervenir de nombreuses parties prenantes. Dans chaque ville, des groupes consultatifs multipartites (un mécanisme de gouvernance alimentaire) ont été établis et des zones sensibles ont été détectées dans le cadre de la stratégie et du plan d'action relatifs aux systèmes alimentaires.

<sup>18</sup> Les principes sont les suivants:

1. Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources est une condition cruciale de la durabilité de l'agriculture.
2. La durabilité requiert de conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles à travers des actions directes.
3. Une agriculture qui ne parvient pas à protéger les moyens d'existence ruraux, et à améliorer l'équité et le bien-être social, n'est pas durable.
4. Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes est crucial pour parvenir à une agriculture durable.
5. La durabilité de l'alimentation et de l'agriculture nécessite des mécanismes de gouvernance responsables et effectifs.



qui visent à encourager l'action coordonnée entre les domaines techniques. Des exemples de ces programmes sont fournis dans les encadrés 3 et 4.

Encadré 4. Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement (PEID)

Afin de rendre les systèmes alimentaires plus inclusifs, plus durables, plus résilients et plus sensibles à la nutrition dans un groupe de pays qui subit de manière disproportionnée les effets de problématiques uniques et complexes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, la FAO met en œuvre une série coordonnée d'activités dans les trois régions PEID. Ces activités vont de l'établissement de bases de données qui viennent appuyer les mesures politiques multisectorielles au partage des meilleures pratiques d'agriculture intelligente face au climat, en passant par le renforcement des mécanismes qui lient les petits exploitants aux systèmes d'approvisionnement des repas scolaires, la révision des recommandations nutritionnelles et les ateliers sur les liens entre commerce et nutrition.

25. Le Cadre stratégique permet aussi une approche plus cohérente des travaux généraux de la FAO en ce qui a trait à la mise en place des systèmes alimentaires, notamment en matière de pratiques de production durables (OS2), de réduction de l'incidence des maladies transfrontalières (OS5), d'amélioration de la sécurité nutritionnelle, de la nutrition et de la santé (OS1) et d'accès des groupes vulnérables aux systèmes alimentaires, aussi bien comme consommateurs que comme producteurs (OS3).

26. Les partenariats stratégiques seront essentiels à la promotion d'une approche axée sur les systèmes alimentaires plus intégrée car une organisation ou un groupe de parties prenantes n'a pas le mandat ou les capacités nécessaires pour y parvenir seul. La FAO a noué et renforcé des partenariats avec une palette d'acteurs, dont des institutions du système des Nations Unies (notamment l'ONUDI, le CCI, la CNUCED, l'OMC et le PNUE), le secteur privé, des associations de consommateurs et des groupes de la société civile, et a consolidé l'appui apporté aux plateformes de partenariat stratégique comme le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, et notamment son programme pour des systèmes alimentaires durables.

## VI. Suite à donner

27. Le Comité de l'agriculture est invité:

- à reconnaître la nécessité d'une approche multipartite plus intégrée qui permettra de relever les défis complexes de la mise en place des systèmes alimentaires;
- à demander à la FAO d'apporter son appui aux gouvernements dans l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires durables, par le renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de réglementations porteuses;
- à demander que la FAO continue d'apporter un appui au renforcement des plateformes et des partenariats stratégiques, notamment le Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation;
- conformément aux principes de la réforme du système des Nations Unies, à encourager la FAO à intensifier la collaboration interinstitutions en matière d'assistance à la mise en place de systèmes alimentaires durables.